

d'une partie de ses privilèges. Plus tard, en 1824, le parti ultralanglican ayant voulu faire adopter des propositions offensantes pour les catholiques, Monseigneur Plessis résista avec tant de courage, qu'il remporta une victoire complète, et l'évêque anglican laissa la salle, en protestant contre le peu de dévouement des conseillers à la religion de leur auguste souverain. Lorsqu'en 1822 l'Angleterre voulut nous imposer son infâme projet d'union avec le Haut-Canada, l'intrépide évêque fit entendre de nouveau sa voix puissante. Il écrivit à Monseigneur Poynter, à Sir John Sherbrooke, aida l'honorable Monsieur Papineau de ses conseils, et contribua pour beaucoup à éloigner du pays le fléau qui le menaçait.

On a vu que les protestants s'efforçaient de s'emparer de l'éducation. Monseigneur Plessis leur fit aussi la lutte sur ce terrain, et nul ne s'occupa plus que lui de l'instruction de la jeunesse. C'est ainsi qu'il favorisait de tout son pouvoir les démarches de son grand-vicaire M. Burke, qui essayait depuis plusieurs années d'établir un collège à Halifax. Malheureusement leurs efforts réunis échouèrent devant le fanatisme du gouvernement, qui ne voulait pas alors admettre de jésuites dans les provinces de l'Amérique.

L'évêque fut plus heureux à Nicolet, où il devint le véritable fondateur du collège. A son avènement au siège de Québec, cet établissement n'existait plus ; car la mort inattendue de Monseigneur Denaut l'avait fait passer en des mains étrangères, qui l'offraient alors au plus haut enchérisseur. Non content de l'acquiescer de ses propres deniers, Monseigneur Plessis le rebâtit presque complètement à ses frais, le dota de biens-fonds considérables, et plus tard lui assura son existence civile. Peu d'années après, il fut heureux de donner tous ses encouragements et toutes ses faveurs à M. Girouard, qui fondait le séminaire de Saint-Hyacinthe.

En 1795, pendant qu'il était curé de Québec, Monsieur Plessis avait établi une école dans le faubourg Saint-Roch ; en 1818, il consacrait l'église rebâtie en grande partie à ses frais ; à ces marques de bienveillance il voulut ajouter un nouveau bienfait, en commençant un collège, où des jeunes gens appelés à l'état ecclésiastique pourraient, à peu de frais, commencer un cours d'étude qu'ils iraient terminer soit au séminaire de Québec, soit